



TOURNOI DE BADMINTON DE QUETIGNY

(En Côte d'Or, à 5 minutes de DIJON !)

12 & 13 MAI 2018

- ☺ Minibad, Poussin
- ☺ Benjamin, Minime
- ☺ Cadet, Junior
- ☺ Senior P - D - R
- ☺ Vétéran

➡ **Samedi 12 mai :** à partir de 08h00

➡ **Dimanche 13 mai :** à partir de 08h00

**CENTRE SPORTIF COUVERT DES CEDRES
AVENUE DU 8 MAI 1945 A QUETIGNY**



TOURNOI INTERREGIONAL DE BADMINTON

12 & 13 MAI 2018

www.badminton-quetigny.fr

Chers amis badistes,

L'A.S.Q. Badminton a le plaisir de vous inviter à son **tournoi interrégional** qu'elle organise **samedi 12 et dimanche 13 mai 2018**.

Le tournoi a été autorisé par la LBBa sous le numéro :

1. PARTICIPATION - REGLEMENT

🔗 Dates et horaires.

- Samedi 28 mai : 08h00 - 21h00
- Dimanche 29 mai : 08h00 - 18h00

Les joueurs sont convocables à partir de 07h30 le samedi 12 mai et de 07h30 le dimanche 13 mai 2018.

Les joueurs qui s'inscrivent savent que le tournoi se déroule sur 2 jours; Par conséquent, les contraintes horaires ne seront prises en compte que si elles n'entravent pas le bon déroulement de la compétition.

Les heures prévisionnelles des premiers matches seront communiquées aux clubs par convocations individuelles et accompagnées d'un plan d'accès à la salle.

🔗 Lieu de la compétition

Centre Sportif Couvert des Cèdres, avenue du 8 mai 1945 à QUETIGNY
(10 terrains de badminton)

🔗 Tableaux

5 tableaux seront proposés lors de cette édition (sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisants) :

Simple Dame (**SD**), Simple Homme (**SH**), Double Dame (**DD**), Double Homme (**DH**), Double Mixte (**DMx**)

Chaque participant pourra s'inscrire comme suit :

➤ JEUNES : 5 tableaux proposés (SH - SD - DH - DD - DMx)
Inscription sur 1 ou 2 tableaux

➤ SENIORS et VETERANS : uniquement tableaux de doubles (DH - DD - DMx)
Inscriptions sur 1 ou 2 tableaux de DOUBLES

DMx : samedi 12 mai 2018 (pour Seniors et Vétérans)

DH et DD : dimanche 13 mai 2018 (pour Seniors et Vétérans)

🔗 Catégories

Le tournoi est ouvert aux **joueurs minibad, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors P - D - R et vétérans, licenciés à la FFBA D et titulaires d'une licence compétition.**

🔗 Mode d'organisation

Les phases préliminaires de simples se feront par poules de 3, 4 ou 5 joueurs (joueuses) avec 1 ou 2 sortants.

Les phases préliminaires de doubles et mixtes se feront par poule de 3, 4 ou 5 équipes (ou en élimination directe suivant le nombre d'inscrits).

Compétition gérée par le logiciel «**BADPLUS**»

Les matches se joueront en auto arbitrage jusqu'aux 1/2 finales. Les finales seront arbitrées sous réserve de la présence d'arbitres dans la salle...

Le Juge Arbitre du tournoi sera M. Sébastien VADOT (ABC-21). Il sera assisté d'un JA adjoints : Serge QUINARD.

🔪 Volants

Les volants seront à la charge des joueurs jusqu'aux 1/2 finales et offerts pour les finales.

Tout volant homologué sera accepté lors de cette compétition. En cas de litige, le volant retenu sera celui en vente dans la salle :

YONEX AEROSSENSA 30 et YONEX Mavis 500

Les matches des vétérans se joueront avec des volants plumes.

Les matches des jeunes classés se joueront avec des volants plumes.

🔪 Tenue vestimentaire

Pendant les matches, la tenue des joueurs sera correcte et conforme à la circulaire fédérale du 16/11/96 (*short et tee-shirt sobre*).

🔪 Récompenses

Une dotation en espèces ou chèque cadeau récompensera les vainqueurs et finalistes de simples.

Coupes et lots divers pour les vainqueurs et finalistes des tableaux de jeunes et pour tous les doubles.

La fin du tournoi étant prévue à une heure tout à fait raisonnable, **aucune récompense ne sera remise avant la fin de tous les tableaux**, sauf si des circonstances imprévues provoquaient un retard supérieur à 1 heure sur l'échéancier prévu.

🔪 Règlement

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD, sous la responsabilité du Juge arbitre.

Le règlement particulier du tournoi sera affiché dans la salle.

Toute participation à la compétition implique l'adoption de tous les articles de ce règlement. Le Juge arbitre aura la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

2. ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

🔪 Tarifs

- **12,00 €** pour 1 tableau

- **18,00 €** pour 2 tableaux

Les droits d'inscriptions doivent être envoyés avec les formulaires d'inscriptions et réglés uniquement par chèque à l'ordre de l'**Association Sportive de Quetigny (ASQ)**.

🔪 Envoi et renseignements

Tous les envois concernant vos engagements devront être adressés à :

✉ **Marc LECLERC** - 5 rue des Tilleuls -21110 LONGCHAMP

💻 : 21marcleclerc9@gmail.com

☎ : **06 03 80 77 67**

🔪 Partenaire

Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire "au choix" en mentionnant son choix pour le tableau de double ou double mixte.

Inscriptions

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

Les inscriptions non accompagnées du règlement des frais d'engagement ne seront pas prises en considération.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Les inscriptions envoyées par courriel ne seront retenues que si le règlement correspondant arrive par courrier au plus dans les 2 jours qui suivent.

Le Comité d'Organisation ne pourra être tenu responsable d'éventuelles erreurs dues à des formulaires d'inscriptions mal rédigés. (C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir compléter ceux-ci le plus lisiblement possible, en y indiquant l'ensemble des renseignements demandés).

Vos engagements devront être effectués **avant la date limite du lundi 30 avril 2018** (cachet de la poste faisant foi)

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter le nombre des inscriptions afin de vous garantir le bon déroulement de cette compétition.

Tirage au sort et composition des tableaux : mercredi 2 mai 2018

Forfaits

En cas de forfait non annoncé **avant le mercredi 2 mai 2018**, les droits d'engagements resteront acquis à l'A.S.Q. *Badminton*.

Pour tout forfait postérieur à cette date, le Comité d'Organisation demandera tout justificatif officiel (certificat médical...) pour effectuer un remboursement.

3. HEBERGEMENT - RESTAURATION

 Buvette

Une équipe jeune, sympathique et souriante vous accueillera à la buvette du tournoi durant tout le week-end. Vous pourrez commander sandwiches, salades, hot dog, croque-monsieur, crêpes, gâteaux, boissons...

A noter : un petit déjeuner complet pourra vous être servi dès 7h45 le dimanche.

Hébergement

A Dijon : "Formule 1" 3, rue des Ardennes Z.I. Saint Apollinaire 21000 Dijon ☎ 03 80 74 44 21
Office du Tourisme de Dijon : ☎ 03 80 42 18 83

☎ 03 80 74 44 21
☎ 03 80 42 18 83

4. FORFAITS : SANCTIONS ENCOURUES

Sanctions encourues par un joueur ayant déclaré «FORFAIT» après tirage au sort.

RAPPEL :

On distingue :

- 1) **le forfait volontaire** consistant, pour un joueur inscrit :
 - soit, sans raison valable ou sans prévenir, à ne pas se présenter à la compétition;
 - soit à renoncer sans raison valable (force majeure) à jouer un match.
- 2) **le forfait involontaire** consistant à voir accorder une victoire par w/o à son adversaire en raison d'une absence ou retard indépendant de la volonté de l'intéressé.

Tout forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux de la compétition, ainsi qu'une sanction consistant en l'interdiction de toute compétition pendant 2 mois pour toute première infraction et de 6 mois en cas de récidive au cours de la même saison.

Tous les cas d'absence sont consignés par le Juge Arbitre dans son rapport, auquel sont joints, le cas échéant, les justificatifs produits. En l'absence de justificatif joint au rapport du Juge - Arbitre, l'intéressé dispose d'un délai de 5 jours pour se justifier. Passé ce délai, la sanction devient applicable de plein droit à compter de la date de l'infraction (*les mois de juillet et août ne sont pas pris en compte pour calculer la durée de l'interdiction*).

Pour la saison 17 / 18 et pour toutes les compétitions se déroulant en Bourgogne :

Les justificatifs d'absence doivent être envoyés soit :

- au responsable de la Commission Régionale d'Arbitrage
- au président du club organisateur de la compétition qui transmettra à la C.R.A. (*Commission Régionale d'Arbitrage*)

Pour plus de sécurité dans la réception de l'envoi, indiquez votre nom, prénom ainsi que le lieu et la date de la compétition.

LE NOMBRE D'INSCRITS ETANT LIMITE, NE TARDEZ PAS POUR VOUS INSCRIRE !!!